

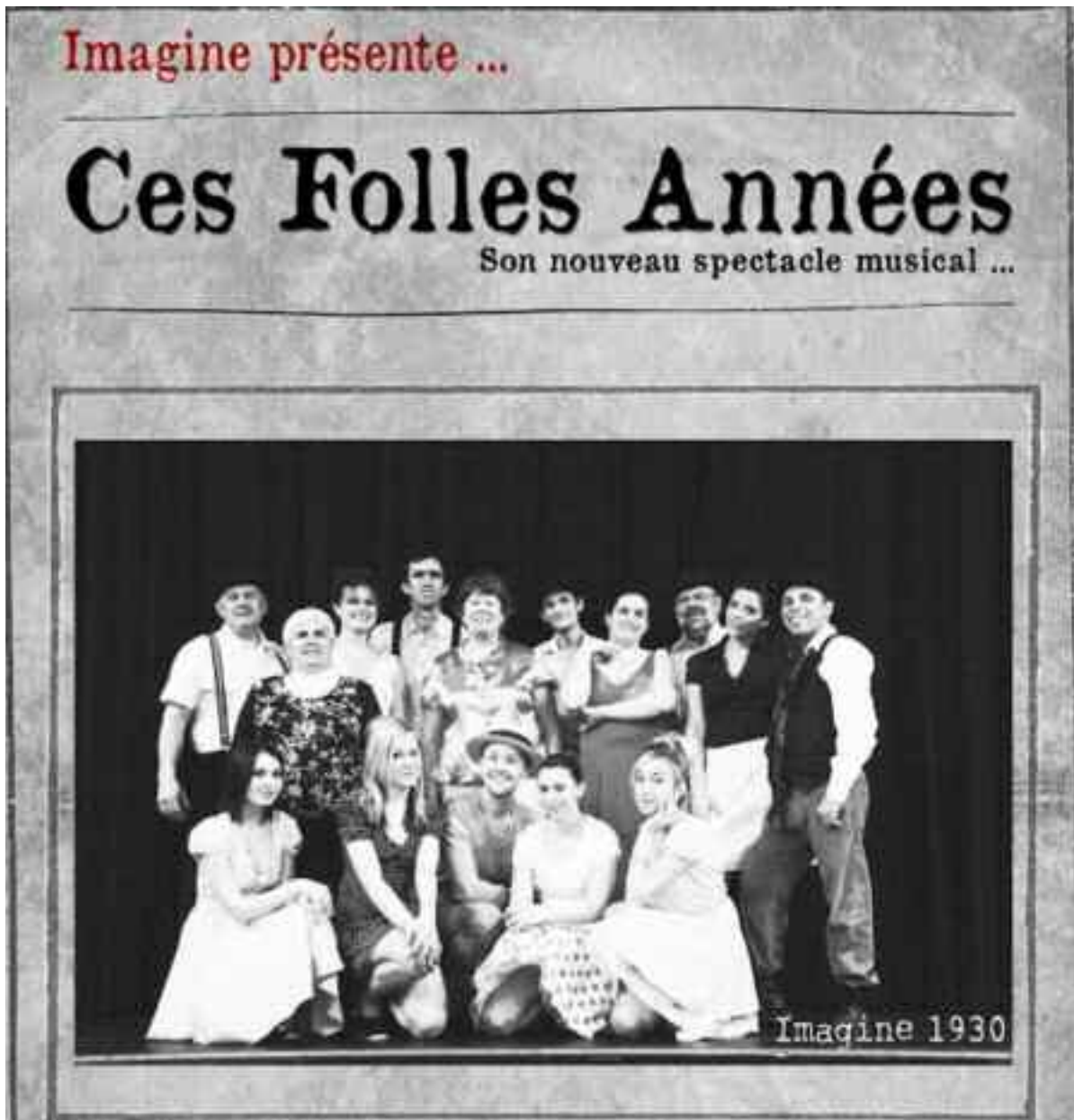
I'info

n° 298

février

2014

Saint Brice Courcelles



À l'affiche

Dimanche 9 : Ciné Goûter

P2

Samedi 15 : Soirée Cabaret

P2

Mercredi 19 : Histoires pour tous

P4

Samedi 22 : Loto Football

P20

Soirée Cabaret «Ces folles années»

Le samedi 15 février, à 21h, une association d'amateurs venue de l'Oise et joliment baptisée « Imagine » plantera son décor dans la salle des fêtes. Elle entraînera le public au cœur de Montmartre avec son spectacle «Ces folles années» et Jules, le poète des rues, sera son guide. Ces «folles années» appartiennent à toutes les époques et le public



reconnaîtra certainement nombre des chansons qui ont pu bercer sa jeunesse ou évoquer des souvenirs ! Dans une ambiance bistro le public se laissera emporter dans cette balade et pourra chanter avec la troupe ! Le personnel municipal n'étant pas habilité à recevoir des paiements pour le compte de l'association, les réservations se feront en mairie lors des permanences des samedis 8 et 15 février assurées de 9h à midi par les bénévoles de Pleins Feux. Billetterie également sur place.

Tarif adultes 15€ ; enfant moins de 12 ans 8€.

Ciné goûter à la maison des arts musicaux



Samedi après-midi
(France - 2004 - 1,30')
Les jeux de ballon c'est pas pour les filles...

Batboy
(France - 2004 - 1,30')
Et si le super héros n'était pas celui que l'on croyait ?

La sorcière dans les airs

2012 / 26' / GB / Couleur
Une sympathique sorcière, son chat et son chaudron s'envolent sur un balai. Quel bonheur de voler ! Mais le vent se met à souffler très fort, et un dragon affamé vient de se réveiller... Une nouvelle adaptation d'un album de Julia Donaldson et Axel Scheffler, les auteurs favoris de la littérature jeunesse.



7 tonnes 3
(France - 2008 - 02'23")
L'incroyable supériorité de l'athlète Kenyan

Camille et Camille
(France - 2003 - 1,30')
Camille et Camille sont frère et sœur...

Ciné Goûter kézako ? Une heure de films d'animations, de 1min30 à 26min, pour les enfants de 6 à 10 ans et ceux qui les accompagnent + un goûter + un atelier de dessins + un livret-jeu ! De quoi passer un excellent après-midi ! **Le dimanche 9 février à 16h, Maison des Arts Musicaux, entrée 3 € pour les enfants, gratuit pour les accompagnateurs.**

Frontière
(France - 1,30' - 2004)
Et si la frontière entre filles et garçons était effaçable ?



5m80
(France - 2013 - 5' 23 - 1,66)
Un troupeau de girafes arrive dans une piscine...

Le contrat Beauté
(France - 2003 - 1,30')
Une fée propose un contrat Beauté à Zoé pour séduire Joffroy.



Zob-Zob est amoureux
(France - 2004 - 1,30')
Zob-Zob veut être amoureux mais qui voudra de son amour ?

« Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux ».
(Jules Renard - Journal, 23 juin 1902)

Roman



Pendant la Seconde Guerre mondiale en Marsovie, Alexandre de Rocoules, gérant du luxueux hôtel d'Arden, homme à femmes et Salomon Lengyel, veuf sérieux et solitaire, sont liés par une passion commune : l'opérette. Pendant qu'ils travaillent sans relâche, la bête nazie rôde. Les persécutions de Juifs commencent. Le danger devient pressant pour Salomon et pour sa fille Esther dont Alex tombe amoureux. Et si la composition d'une dernière opérette était le seul moyen de sauver leur vie ?



Depuis des siècles, les humains ont peuplé les paysages du monde de devinettes, comme autant de graines d'émerveillement, de sourires ou d'étonnement sur la vie. En cherchant à y répondre, les enfants découvrent tout près d'eux des trésors cachés dont ils ne soupçonnaient pas l'existence... Voici réunies 185 de ces minuscules perles, provenant des cinq continents. Pour s'amuser à voir le monde autrement sur les chemins naissants de la poésie.

Quand on a une grand-mère chef de clan à Palerme dans les années 50 dirigeant et régentant toute la région du Sud d'une poigne de fer, un père trafiquant, receleur et restaurateur, ami de tous les caïds de la côte, on ne peut échapper à l'envie de raconter ses souvenirs de gosse ! L'auteur nous livre dans ce recueil les meilleures recettes de ces durs à cuire d'une autre époque, celle où on avait encore un code d'honneur et le respect de la cuisine du terroir !



Juliette, ingénieur en informatique et Olivier, journaliste, ont deux enfants et une vie de couple moderne. Lorsqu'Olivier avoue à sa femme avoir une liaison, l'univers de Juliette vacille. Comment survivre à la trahison? C'est à cette question que ce roman écrit au scalpel, sans concession mais non sans humour, entend répondre. Rien n'y échappe, ni les risques de la vie à deux et les glissements du désir, ni les contradictions d'un certain féminisme et la difficulté d'être un homme aujourd'hui.



Documentaire



Depuis toute petite, Violet Ambrose, 16 ans, a un don étrange : elle parvient à repérer les cadavres d'oiseaux abandonnés par son chat. Mais ce secret prend une tout autre ampleur lorsqu'un tueur en série sème la terreur dans la ville. Chaque jour, les esprits des jeunes filles qu'il a enlevées viennent hanter Violet. De plus en plus troublée, elle mène son enquête et se rapproche du tueur... jusqu'à devenir sa proie.



Maddie vit dans un monde où tout est virtuel, les arbres, l'école, les flirts... on ne s'aventure jamais au-dehors. Et elle se satisfait plus ou moins de cette existence. Jusqu'au jour où elle rencontre Justin. Celui-ci l'entraîne dans un univers inconnu, où les gens se voient sans le filtre de l'écran, se parlent, se touchent... Maddie découvre alors un mode de vie différent de celui que la société et ses parents lui ont imposé. Pour changer sa destinée, elle devra apprendre à se rebeller, à ses risques et périls.

Jeunesse



Epaulés par leur prof de français, Gérald, Chardon, Tomate et quelques autres se sont lancés dans une entreprise un peu folle : organiser le premier salon du livre de Saint-Cloque. Recherche d'un local, vente d'encarts publicitaires, impression d'une affiche, hébergement des auteurs ... autant de défis auxquels la petite troupe s'attelle dans la bonne humeur. Christian Rivage et Juliette Carton, les deux écrivains invités, sont attendus de pied ferme !



Adapté du livre de Charles Chaplin Charlot a trouvé un bébé abandonné. Attendri, il décide de prendre soin de lui. Charlot n'est pas riche, mais c'est un homme gentil, aimable et serviable. Il élève l'enfant avec tendresse et débrouillardise. ! Ils mènent une existence heureuse jusqu'au jour où le médecin décide de retirer l'enfant à Charlot pour le placer dans un orphelinat...

Qui n'a pas eu, au moins une fois dans sa vie, l'impression qu'il n'arriverait pas à sortir de son lit ? C'est vrai qu'entre la douceur de ses draps et la pluie que l'on entend taper aux fenêtres, le doute n'est pas de mise. Un matin, un petit garçon décide que c'en est trop et il crie au scandale ! Pourquoi ses parents lui ont acheté un lit si agréable si c'est pour l'en faire sortir chaque matin ? Est-ce que la vie ne serait pas plus belle si on la passait sous sa couette ?



La magie de l'enfance ou l'art de transformer le familier en singulier, l'ordinaire en extraordinaire... Notre petite héroïne découvre par hasard qu'elle est douée de pouvoirs extraordinaires... Et si ce talent de transformer le quotidien le plus banal en aventures fabuleuses était à la portée de tout un chacun, finalement ?



Exposition sur les jardins ouvriers

Du 18 février au 4 avril, la bibliothèque accueillera une exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, service du Conseil Général de la Marne, sur les jardins ouvriers et familiaux. Vous pourrez ainsi découvrir des photos de ces îlots de verdure avec leurs décors familiers : les cabanes, les parcelles, les cultures bien alignées, les épouvantails, les serres, les arrosoirs, les outils. Tout un monde que nous croisons bien souvent en périphérie des villes et qui s'organise, mené par des amoureux de la culture, passionnés par le travail de la terre. Cette exposition sera accompagnée d'une sélection de livres pour enfants et adultes sur les jardins, de quoi s'évader de cet hiver morose et commencer à songer aux plantations du printemps.



Histoire du jardin

Dans le cadre de l'exposition sur les jardins ouvriers et familiaux, nous proposerons aux enfants une séance d'«Histoires pour tous» sur le thème des jardins. Pour les intéressés nous vous accueillerons donc à partir de 15h le **mercredi 19 février**. Inscriptions à la bibliothèque par téléphone au 03-26-87-45-26 ou par mail bibliotheque@st-brice-courcelles.fr

Cette animation (comme toutes celles mises en place à la bibliothèque) est ouverte à tous, que vous soyez ou non inscrit à la bibliothèque.

Catalogue en ligne

Comme nous vous l'annoncions dans l'Info de janvier la bibliothèque propose désormais un catalogue en ligne. Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante :

http://stbricecourcelles.c3rb.org/opac_net/

Vous pouvez ainsi avoir accès à nos collections, en faisant une recherche par titre, auteur, sujet, édition ou collection. Vous pouvez également, pour les adhérents, vous identifier en tapant uniquement votre nom de famille (en majuscule) et votre numéro de carte, et voir les emprunts que vous avez faits, effectuer des prolongations et réserver des livres sortis. Pour

les personnes ayant égaré leur carte, vous pouvez vous adresser aux bibliothécaires qui vous renseigneront. Si vous avez des problèmes pour accéder à votre compte n'hésitez surtout pas à faire appel aux bibliothécaires.



Nouveau spectacle de la Parolière

Après leur spectacle de contes de Noël le 14 décembre dernier à la bibliothèque, les conteuses de l'association La Parolière reviendront le samedi 22 mars à partir de 16h30 à la bibliothèque, cette fois pour une séance intitulée « Contes de nature et de printemps ». Vous pouvez dès à présent vous inscrire à la bibliothèque. Cette séance de contes est gratuite et ouverte à tous, petits et grands.

Le secteur famille

Le **lundi 17 mars**, entre 14h et 16h, durant la consultation jeunes enfants de la PMI, un membre de l'association « planète parents 51 » interviendra sur le thème du portage des enfants. À l'occasion de cette séance, découvrez les bases du portage (intérêt pour l'enfant, règles de sécurité, pourquoi et comment porter son enfant...). Par la suite, l'animatrice sera en mesure de proposer un aperçu des différents porte-bébés (tissus, utilisation possible, intérêt...). Elle pourra également vous aider dans le choix d'un porte-bébé si vous le souhaitez. Enfin, cette session sera idéale si vous souhaitez apprendre un nœud de base à l'aide d'une écharpe et faire quelques tentatives de portage par vous-même. Entrée libre et gratuite !

PMI

Les prochaines séances PMI de 14h à 16h30 auront lieu aux dates suivantes :

- Lundi 3 février
- Lundi 17 février
- Lundi 3 mars
- Lundi 17 mars

Atelier épiphanie



Le samedi 11 janvier, entre 14h et 16h, 2 mamans et 4 enfants se sont réunis pour participer à l'atelier épiphanie proposé par le secteur famille. Les enfants et leurs parents ont commencé cette séance par un moment cuisine : ils ont réalisé une délicieuse galette des rois. Pendant la cuisson de ce bon goûter, les familles ont fabriqué leurs propres couronnes. Après tout cela, une dégustation s'imposait... Il fallait élire le roi et la reine !

Relais Assistance Maternelles

Lundi 3 et jeudi 6 : Cuisine, vive la chandeleur

Mardi 4 : Animation bibliothèque

Lundi 10 et jeudi 13 : Monochrome rose et vert

Mardi 18 et jeudi 20 : Peinture dans une boîte à chaussures.



Le secteur enfance

Accueil du soir 2^{ème} trimestre

Le deuxième trimestre a commencé, les enfants inscrits ont pu dès la première semaine de la rentrée s'inscrire sur les différents ateliers de découverte. Sur ce second trimestre l'offre était des plus alléchante, à qui le tennis de table, à qui le judo, les arts plastiques, l'athlétisme ou encore la danse africaine... Que de choix ! Les activités les plus plébiscitées ? Le tennis de table où 22 enfants se sont inscrits, l'athlétisme avec 16 enfants volontaires ou encore le roller avec 14 enfants. C'est avec regret que l'équipe pédagogique n'a pu répondre oui à tous ces souhaits mais elle envisage déjà de proposer à nouveau certains ateliers sur le troisième trimestre afin qu'un maximum d'enfants puissent découvrir ces nouvelles activités.

Rendez-vous dans l'Info du mois de mars pour découvrir en photo les enfants en pleine action...



Retour sur les vacances de Noël

Une trentaine de petits lutins s'est retrouvée au centre social durant les vacances de Noël. Avec leurs petites mains, ils ont fabriqué tout au long de la semaine des petites douceurs comme des sucettes au chocolat, des roses des sables ou encore une maison en pain d'épice décoré de bonbons. Toutes ces gourmandises ont bien sûr fini dans et autour de la bouche des petits mais aussi des grands. Entre deux recettes, les enfants ont pu profiter d'une sortie à Goolfy pour les plus grands et à la piscine à balles pour les plus petits. Malheureusement, suite à l'avis de tempête la sortie à la patinoire en plein air a été annulée. Rendez-vous aux prochaines vacances de février pour de nouvelles aventures !!!



Mercredis de loisirs 3-10 ans

Les mercredis matin :

Ce mois-ci, les 2/5 ans inscrits en cycle poterie manipuleront la terre sous forme de modelage avec Sandrine. Ils iront découvrir l'univers artistique de Francine Perceval qui exposera ses productions en terre. Les Grandes sections CP participent au cycle de création de jeux de société en construisant un jeu de Monopoly Junior et s'initieront à des jeux sportifs. Quand aux 7/11 ans, ils découvriront le ping-pong, visiteront le Stade Delaune et s'exerceront au Street-hockey dans le cadre du cycle multisport.

Les mercredis après-midi :

Le 5 février :

- 2/5 ans : Éveil musical, fabrication d'un jeu de Memory et jeux collectifs
- Grandes sections/CP : Petits sablés colorés et initiation rollers et jeux collectifs
- 7/11 ans : Projet Marionnettes :

Création de Marottes, fabrication d'un castelet et jeux collectifs

Le 12 février :

- 2/5 ans : Sel coloré, fabrication d'un jeu de Memory et jeux collectifs

- Grandes sections/CP : Fabrication d'un coussin, initiation rollers et jeux collectifs

- 7/11 ans : Projet Marionnettes : Création de Marottes, fabrication d'un castelet et jeux collectifs

Le 19 février :

- 2/5 ans : sel coloré, confection de masques de mardi gras et jeux collectifs

- Grandes sections/CP : Fabrication d'un coussin, initiation rollers et jeux collectifs

- 7/11 ans : Projet Marionnettes : Création de Marottes, fabrication d'un castelet et jeux collectifs.

Les vacances d'hiver



Les prochaines vacances se dérouleront du 24 au 28 Février et du 3 au 7 mars 2014. Elles s'articuleront autour de multi-activités la première semaine avec en prévision des sorties à la piscine, au planétarium, à la médiathèque et une visite toute la journée du 28 février à la Cité des sciences de Paris.

La seconde semaine les enfants sortiront à Indiana Aventures et prépareront mardi gras pour défiler le 7 mars dans les rues de Saint Brice Courcelles. Les plaquettes seront disponibles à partir du mercredi 29 janvier. Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 10 février dans les locaux du centre social, 9 place Jacques Brel, auprès du secrétariat, tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18h.

Intervention scolaire :

Le théâtre

Depuis octobre 2013, les élèves de Mme Capella (CP-CE1), de Mme Chevrier (CP) et de M. Frerebeau

(CE2) sont conduits par demi-classe à s'exprimer par différents moyens de communication...Durant ces séances qui se déroulent soit au centre social soit à l'auditorium de l'école de musique, les enfants découvrent quelques règles et conventions du jeu théâtral : la scène, les personnages, le jeu pour le public sous la houlette de Catherine. Enfin, la relation au spectacle vivant sera développée, donc rendez-vous vers le mois de juin, 3 pièces seront jouées par les enfants.

Le secteur jeune

Le milieu ouvert pour les jeunes de 14-17 ans

Comme à son habitude, le Foyer ouvre ses portes pour accueillir les jeunes 14/17 ans les mardi, mercredi et vendredi afin de leur proposer un espace de détente, un lieu d'écoute et des animateurs disponibles pour monter des projets. Nous serions contents de vous rencontrer pour discuter, partager, monter des projets ensemble. De plus, nous ouvrirons le Foyer Pour Tous le samedi 8 février de 16 à 23h pour une soirée raclette. Une participation financière vous sera demandée.

Le milieu ouvert pour les jeunes de 18-25 ans : un chantier jeunes

Le projet chantier jeunes est achevé. Ils ont remis en état le terrain de cross pour les fans de cette discipline à Saint Brice Courcelles. Il est situé derrière les terrains de football et de pétanque (Bords de Vesle). Durant deux samedis, trois jeunes Bricocorcelliens et un éducateur ont remonté leurs manches afin de remettre en état le terrain de cross mis à disposition par la commune. Pelle, pioche, râteau, brouette mais surtout l'huile de coude ont permis l'élaboration du projet. Les midis, nous nous retrouvons autour de la table pour nous restaurer tous ensemble et parler du chantier.

Grâce à l'entente sur chantier, une vraie complicité s'est mise en place entre les jeunes et l'intervenant.

Le but du « chantier jeunes » était de

s'investir dans un projet d'intérêt commun. De plus, nous avons mis en avant le respect des horaires, du travail et la convivialité.

Interview d'un jeune participant :

As-tu apprécié le « chantier jeunes » ?
« Oui j'ai apprécié le chantier, c'était convivial. On a appris à se connaître, car on ne se connaissait pas malgré que l'on soit de la même commune. »

Ça t'a apporté quoi ?

« Ça redonne de la motivation pour le travail. Ça nous redonne le rythme. Nous avons aussi appris des nouvelles compétences.

De plus la récompense est sympathique ».

Suite au « chantier jeunes », une sortie dans un parc d'attraction a été organisée pour récompenser le travail des jeunes volontaires.

Félicitations aux jeunes !

Si vous aussi vous aimez les initiatives jeunes, ou même vous investir dans des projets, n'hésitez pas à nous contacter au 03 26 09 25 81.

Les Mercredis après-midi pour les 10-13 ans

Nous organisons un accueil de loisirs les mercredis après-midi au Foyer Pour Tous pour les 10/13 ans. Nous sommes ouverts à partir de 13h30 et jusque 18h. Des activités sont proposées en fonction des envies et des attentes des adolescents (activités manuelles, sorties, expositions, sports...). Une plaquette est disponible au Centre Social de Saint Brice Courcelles place Jacques Brel. Pour les inscriptions ou informations, vous pouvez nous joindre au 09 64 16 58 00.

Vacances de février

Chaque période de vacances scolaires, le Foyer Pour Tous ouvre ses portes les après-midi et une journée complète sur la période. Nous pouvons déjà vous annoncer les sorties majeures des vacances. Le mercredi 26 février, les 10/13 ans iront à Amnéville faire du ski en Indoor. Et les 14/17 ans seront en déplacement à Troyes faire les bouillottes le mercredi 5 mars. Une plaquette sera distribuée durant le mois de février. Les inscriptions débiteront le lundi 10 février dans les locaux du centre social place Jacques Brel aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Ateliers relaxation

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, afin de tenir compte de la fatigue de l'enfant et globalement du rythme de l'enfant, un atelier a été mis en place avec une intervenante extérieure en collaboration avec le Claé. Animés par Mme Corinne Lubin (psycho-musico-somato-motricienne), ces ateliers ont lieu pendant la pause méridienne et ont pour objectif dans un premier temps la détente et le ressourcement des enfants après la classe et avant le repas et, dans un second temps, après le repas, la dynamisation et la concentration des enfants avant le retour en classe. La méthode est spécifiquement adaptée à l'âge des enfants. Visant à la prise de conscience corporelle, le travail s'effectue sur la respiration, les postures, l'écoute musicale. Ces at-



eliers ont lieu sur la base du volontariat des enfants qui choisissent de venir se reposer et d'avoir une activité tranquille. L'animation se décompose en 4 ateliers (11h45-12h30, temps plus conséquent pour un seul groupe de 12 enfants qui bénéficieront de 45 minutes de "détente et ressourcement" avant le repas, ensuite 12h30-13h ; 13h-13h25 ; 13h25-13h40), qui accueillent les enfants de 4 à 10 ans. Les animateurs s'organisent pour accompagner les groupes et ils incitent les enfants à participer aux ateliers en fonction de leur besoin et des places restantes. Après une période d'essai et de découverte en libre accès, les enfants choisissant l'activité devront y être inscrits et s'y tenir... manière d'apprendre, même enfant, à respecter ses engagements. Après quelques semaines de fonctionnement, un bilan sera fait prochainement afin d'établir si la formule actuelle convient et quels aménagements y apporter le cas échéant.



Bibliothèque atelier bricolage de Noël



Après la séance « bricolage décor de Noël » destinée au moins de 6 ans, la bibliothèque en a, quelques jours plus tard, proposé une également aux plus de 6 ans ! Une douzaine d'enfants se sont ainsi retrouvés à la bibliothèque pour réaliser des jolis décors en 3D aux couleurs de Noël. Pendant qu'un groupe préparait des Pères Noël au rez-de-chaussée, un second groupe fabriquait des mobiles au premier. Père Noël aux jambes en ficelle (certains lui ont même rajouté des bras !) ... mobiles représentant renne, bonhomme de neige ou... Père Noël... ont demandé des découpages, collages, mises en peinture, en paillettes, et en décors divers et variés parfois délicats demandant une certaine dextérité mais Marianne, Martine, Sylviane et Geneviève étaient là pour prêter main-forte ! Après un petit goûter les enfants ont emporté leur réalisation à la maison et elles n'ont certainement pas manqué d'ornez la cheminée ou la table de Noël.



Élections le vote par procuration

Le code électoral (art.L.71) prévoit que les électeurs absents de leur lieu habituel de vote, peuvent voter par procuration. Voter par procuration, c'est désigner un tiers électeur, dans la même commune, qui votera en ses lieux et place. Celui qui choisit un tiers électeur est le mandant, celui qui vote à sa place est le mandataire.

Qui peut voter par procuration ?

Par application de l'ordonnance du 8 décembre 2003 portant simplifications administratives en matière électorale, peuvent exercer, sur leur seule demande, leur droit de vote par procuration :

- les électeurs qui en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap ou pour raison de santé, ne peuvent être présents dans la commune d'inscription le jour du scrutin, ou de participer à celui-ci malgré leur présence dans la commune.
- les électeurs qui en raison d'obligation de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ne peuvent être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.
- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Qui peut-on désigner comme mandataire ?

Toute personne inscrite sur les listes électorales dans la même commune que son mandant peut être le mandataire, il n'est pas nécessaire que le mandataire soit inscrit dans le même bureau de vote. Le mandataire qui vote en France peut détenir **une seule procuration** établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Où et quand établir la procuration ?

L'électeur doit se présenter personnellement, muni d'une pièce d'identité, ainsi que le nom, prénom, adresse, date de naissance du mandataire, soit auprès du tribunal d'instance, place Myron Herrick 51 100 Reims, soit au commissariat, 40, boulevard Louis Roederer 51 100 Reims. Pour les personnes résidant à l'étranger, s'adresser à l'ambassade ou au consulat de France. Si l'électeur est dans l'impossibilité de se



déplacer, c'est sur sa demande, accompagnée d'un justificatif, qu'un officier de police judiciaire se déplace à son domicile. Le mandant n'a pas à présenter sa carte électorale, ni celle du mandataire lorsqu'il effectue sa demande, le contrôle des inscriptions respectives sur les listes électorales du mandant et du mandataire sera effectué par le maire. Aucun délai n'est fixé pour faire établir sa procuration, en revanche il est prudent de faire la démarche le plus tôt possible, au plus tard la semaine précédent le scrutin, de manière à ce que la mairie puisse recevoir le volet de la procuration.

Durée de validité de la procuration :

La validité de la procuration est en principe valable pour un scrutin (1^{er} et 2^{ème} tour), cependant si les circonstances établissent que l'intéressé est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote, la procuration peut être établie pour une durée d'un an à compter de sa date d'établissement.

Que fait le mandataire le jour du scrutin ?

Le jour du scrutin, le mandataire se présente dans le bureau de vote du mandant, muni de sa carte électorale et de sa pièce d'identité, par application des mesures de simplification administrative, la présentation du volet de procuration du mandataire n'est pas obligatoire.

Pour de plus amples informations, une plaquette informative est mise à votre disposition sur le site internet (www.st-brice-courcelles.fr) et à l'accueil de la Mairie.

Nouvelles modalités :

- Mise en ligne du formulaire de vote par procuration
Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée.
Ainsi, ces demandes peuvent désormais être remplies en ligne sur un formulaire accessible sur l'un des deux sites suivants :
- <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml>
- www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

Le formulaire est renseigné sur ordinateur par le mandant, ce dernier devant ensuite l'imprimer puis se rendre auprès des autorités chargées d'établir les procurations. Une fois daté, signé par le mandant, visé par l'autorité habilitée puis revêtu de son cachet, le formulaire sera ensuite adressé par ladite autorité au maire concerné. Les électeurs qui ne sont pas équipés d'un ordinateur et d'une imprimante pourront toujours obtenir le formulaire cartonné de demande de vote par procuration au guichet des autorités habilitées et pourront le remplir de façon manuscrite.

Le bulletin des Marais



La remise en état des chemins de Courcelles continue ; après la transformation en voie « partagée » du chemin des Marais, le Routy des Vaches et l'extrémité de la rue Sorbon sont en cours de réfection (trottoirs, chaussée). Les barrières disposées sur l'allée de la Malle et du chemin des Viviers ont été vandalisées depuis cet été. Un important travail de réfection est programmé afin que ces voies piétonnes redeviennent des lieux où il est agréable de se promener. Un nouvel aménagement de l'ancien site Maloiseaux situé chemin de

St Thierry devrait nous faciliter la tâche ainsi que l'ouverture à la circulation de l'avenue de la Malle. Il reste à régler le stationnement sur cette zone des gens du voyage. Les démarches pour solutionner ce problème ont été formulées auprès des autorités responsables. Les parcelles de jardin situées à l'extrémité du chemin des Marais ont été reprises par le propriétaire et des travaux importants de nettoyage sont prévus dans les semaines à venir selon cette personne. Dans l'attente de cette remise en état, notre commune a mis provisoirement en place des blocs de roche à hauteur de



l'entrée des jardins familiaux afin d'éviter de nouveaux dépôts de gravats et autres débris. À l'avenir il est prévu de mettre en place une nouvelle barrière quand ce secteur sera « stabilisé ». Il reste à « baptiser » plusieurs chemins qui ont été créés suite à l'aménagement de cette zone artisanale par Reims Métropole. Le comité environnement a commencé à reconnaître ces nouvelles sentes au printemps dernier. Le travail est en suspens suite à la présence sur ce site de personnes non tolérantes. À ce jour impossible de circuler à pied.

Cérémonie maisons décorées et illuminées

Les jurys du comité environnement ont parcouru les rues de notre ville courant décembre. Le nombre des maisons décorées et illuminées reste stable : 114 en 2012 et 119 en 2013. Les habitants semblent toujours sensibilisés par les recommandations concernant les économies d'énergie et le développement durable. L'investissement financier est aussi important et en période de crise... Une reconversion des décorations et illuminations vers des matériaux à faible consommation d'énergie et des décorations diurnes sont de plus en plus nombreuses : petites décorations lumineuses fixées à l'intérieur et visibles de l'extérieur, lanternes sur les rebords des fenêtres et jardins décorés ont permis à notre commune de garder un « air de fête » pendant cette période de fin d'année. Les rues décorées par la municipalité sont en majeure partie munies de matériels à faible consommation d'énergie. Les anciennes décorations sont remplacées progressivement par ces nouvelles technologies. La cérémonie des « Maisons décorées et illuminées 2013 » se déroulera le mercredi 5 février. Un diaporama sera projeté afin de présenter le bilan 2013 du Comité Environnement.



Travaux et futures zones de rencontres



Afin de favoriser la promenade et de rejoindre plus facilement, et même par mauvais temps, la coulée verte, la commune a procédé à l'aménagement de la rue de la Malle (extrémité de la rue Sorbon) qui rejoint le Routy des vaches et le chemin longeant le Bois de la Malle. C'est un espace goudronné qui fera notamment partie de la zone de rencontre reliant le haut de la rue Sorbon, le Chemin des Marais, le chemin du Routy des Vaches, la rue des Maraîchers.



Ailleurs dans la Commune, la rue Danton (entre rue Pasteur et rue Détrès) du fait de ses caractéristiques sera également une zone de rencontre. Rappelons que dans ces zones de rencontre, la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes ; ceci dans une logique de partage de l'espace par les différents usagers dont les automobilistes et autres conducteurs d'engins motorisés avec une vitesse maximale fixée à 20 km/h. Dans cette zone, la priorité est donnée aux piétons qui peuvent se déplacer sur la rue. La vitesse des véhicules motorisés étant limitée à 20 km/h, ces véhicules doivent attendre la fin du déplacement du piéton qui est sur la chaussée de façon à ne pouvoir le dépasser que lorsque ce piéton est en sécurité.

Aménagements rue des Chenevières

Après la réfection de la chaussée de la rue des Chenevières, place à l'aménagement paysager.

Des tranchées ont été creusées afin de remplacer la terre fatiguée par une terre amendée plus propice à la bonne croissance des végétaux qui ont été choisis par le service des espaces verts.

Dès que toute cette terre aura été mise en place les arbres et arbustes seront plantés.

D'ici quelques années ce secteur de la commune sera donc complètement transformé et permettra un cheminement agréable pour rejoindre les rives de la Vesle.

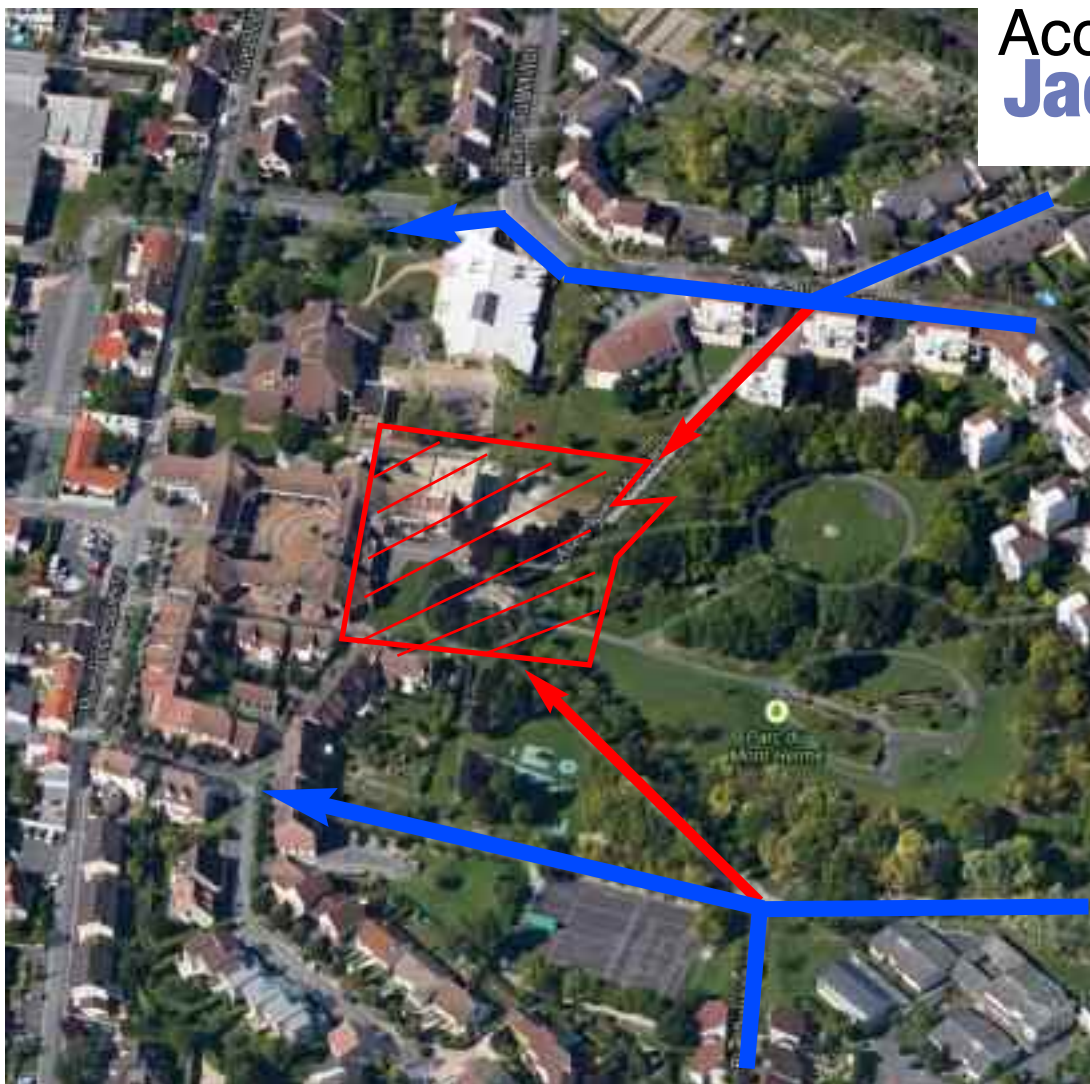


Élagage des arbres

Par rotation, tous les 3 ans, et afin d'entretenir tout le patrimoine arboricole de la commune, les arbres ont été ou vont être élagués. C'est une opération destinée à les maintenir en bonne santé, en pleine force face aux intempéries mais aussi à les aider à garder leurs formes naturelles. Il s'agit de supprimer les branches blessées, mortes, malades ou superflues, de modifier sa taille, sa forme, limiter sa croissance, rétablir son équilibre, améliorer sa frondaison. Loin d'être barbare, c'est une opération toutefois nécessaire malgré un résultat radical peu esthétique. Au printemps l'arbre retrouvera sa vigueur naturelle et les jeunes pousses pourront s'épanouir.



Cette année les arbres concernés se trouvent aux alentours de l'Église, Place Roze, en Bords de Vesle, Rue Curie, École Prévert, Maison des Arts musicaux, rue Robespierre, rue Morvan-Lebesque, Rue Mendès France, le jardin du Foyer Pour Tous... Les essences concernées : tilleuls, érables, marronniers et saules.



Accès à la place Jacques Brel

Pendant les travaux d'aménagement de l'extérieur de la maison des associations, l'accès à la place Jacques Brel via le parc ne sera pas possible. durant cette période, nous vous conseillons d'emprunter soit la rue de la Commune puis de contourner les écoles maternelles (en haut sur le plan) soit prendre le chemin rural dit du milieu qui relie la rue de la Commune à la rue Morvan Lebesque (en bas sur le plan)

En résumé pour assurer la sécurité des usagers et des enfants pendant ces travaux qui nécessiteront de nombreuses rotations avec des camions et des scrapers dans la zone hachurée en rouge, il ne faudra plus emprunter les trajets en rouge mais ceux qui sont indiqués en bleu. Merci

St Brice Courcelles à Paris application des rythmes scolaires

Le 3 décembre 2013 la commune de Saint Brice Courcelles a été sollicitée par Mairie Conseil et la caisse des dépôts et consignation afin d'apporter son témoignage lors d'un séminaire à Paris, dont l'ordre du jour était l'application des nouveaux rythmes scolaires. En effet notre projet éducatif territorial a été sélectionné pour son exemple de coéducation, d'articulation de l'intervention de la commune, des associations, des parents, des écoles et l'ensemble des acteurs éducatifs. Mme Emmanuelle Hallé adjointe chargée de l'éducation a donc présenté l'expérience de St Brice Courcelles décrivant les modalités de mise en œuvre et toute la complexité qui en découle. Cette réforme se base sur des principes de respect du rythme, de la chronobiologie des enfants, sur l'approche globale du temps de l'enfant, et a pour objectif le respect du rythme de l'enfant dans les apprentissages fondamentaux Elle a de nombreux effets sur l'organisation de l'école : pause méridienne, activités périscolaires, organisation du temps libre, réorganisation de l'offre locale en direction des enfants et des familles ; elle a également des effets sur notre projet éducatif local devenu le PEdT (Projet



éducatif de territoire) qui a pour objectifs :

- De mobiliser toutes les ressources d'un territoire qui garantissent la continuité éducative
- D'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école
- De créer des synergies entre les acteurs éducatifs.

Lors de ce séminaire Mme Emmanuelle Hallé a pu échanger avec Marcel Rufo, pédopsychiatre, expert auprès de la commission nationale de la réforme des rythmes scolaires, des consultants spécialistes de l'éducation ainsi que des communes qui appliqueront prochainement les nouveaux rythmes scolaires.



Signature officielle du PEdT

Premier de l'agglomération... Deuxième de la Marne... Troisième de l'académie... le Projet Éducatif Territorial de Saint Brice Courcelles a été signé dans les locaux du centre social, ce mercredi de janvier par M. Alain Lescouet, Maire de la commune, Conseiller Général, M. Michel Bernard, Sous-Préfet de la Marne et Mme Guylène Mouquet-Burtin Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Marne, en présence des différents partenaires éducatifs et de nombreuses personnalités. Depuis de nombreuses années, Saint Brice Courcelles a fait le choix d'une politique qui donne sa chance à chaque enfant, qui l'accompagne de la petite enfance jusqu'à son entrée à l'âge adulte pour en faire un individu ouvert sur le monde, libre et épanoui. C'est là tout le sens de ce projet éducatif territorial. Mieux adapter l'environnement éducatif et le rythme de vie aux besoins de l'enfant est un objectif ambitieux qui amène à repenser en profondeur les pratiques pédagogiques. Ce PEdT est la

rédaction de la politique éducative sur la commune tenant compte de la réforme sur les rythmes scolaires, mettant en actes et en cohérence le lien qui unit tous les partenaires du projet. Dans son allocution, chacun des signataires s'est attaché à souligner l'importance de ce projet éducatif, moyen d'apporter à tous les enfants la connaissance, la possibilité de pratiquer diverses activités sportives et culturelles qui l'aideront à révéler toutes leurs compétences. L'objectif étant de faire de la réussite scolaire et éducative une chance pour tous et un levier de réduction des inégalités. L'éducation des enfants, avec la prise en compte de l'enfant dans sa globalité, est un des plus hauts services de l'État, sa priorité, et il s'assurera la participation de la totalité de ses services à ce projet. La mise en œuvre du projet éducatif territorial est maintenant la mission du comité de pilotage qui réunira les acteurs locaux et les différents partenaires. Les personnalités ont ensuite parcouru l'espace éducatif avec les différents sites qui le composent tels que le centre social, la bibliothèque, les écoles, la maison des arts musicaux, le gymnase... Pour terminer, tous se sont retrouvés dans le local de l'association d'aide à la scolarité «j'ai mon mot à lire».



Voeux du Maire au personnel

Comme il est de tradition, M. le Maire a reçu les membres du personnel municipal, services administratif et technique, afin de leur présenter ses vœux pour la nouvelle année et leur témoigner la reconnaissance de la Municipalité pour le travail accompli. Chacun était invité dans la petite salle des fêtes pour recevoir un cadeau gourmand et partager un moment amical, et tout aussi convivial, avec les élus avec lesquels ils travaillent tous les jours. Après avoir évoqué les remplacements, les promotions, les formations, les titularisations, les départs et les arrivées, M. le Maire a remercié chacun d'avoir su, dans son service, s'adapter avec efficacité aux différentes situations. C'est dans une ambiance détendue et chaleureuse qu'il a retracé les actions de chacun, les petits faits qui ont jalonné l'année. Après leur avoir souhaité santé, courage et bonheur tant dans leur vie personnelle que professionnelle, il a invité les convives à partager ensemble ce moment agréable ainsi que la traditionnelle galette des rois.



Ambiance Western au repas des aînés

Afin de fêter la nouvelle année, la municipalité invite ses aînés à une journée festive, gourmande et conviviale. Cette année encore, la tradition a été respectée et après avoir accueilli les quelque 211 convives, M. le Maire a présenté un rapide bilan de l'année écoulée. Place ensuite à la gastronomie avec un excellent repas de fête unanimement apprécié ! Ensuite, avec les musiciens de Swing Time, les aînés ont



retrouvé avec grand plaisir valse, tango, tcha-tcha, paso mais aussi madison... et la piste de danse n'a pas désempilé ! Dans l'après-midi, les convives ont pu assister à une démonstration de danse country donnée par les danseuses de la section country du centre social. Démonstration dynamique et rythmée, fort applaudie, qui a peut-être donné envie à quelques spectatrices de se lancer aussi ! Ceux qui ne dansaient pas pouvaient discuter tout à loisir avec leurs voisins de table, des amis, des connaissances. Tous se sont réjouis de cette journée et l'ont visiblement bien appréciée.

Rendez-vous gourmand au club micro

Comme chaque année avant les fêtes, les adhérents du club micro-informatique, section loisir du centre social, se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour passer un moment convivial. Les conversations allaient bon train, évoquant les expériences personnelles en matière d'informatique, les déboires, les découvertes, les progrès réalisés ou tout autre sujet n'ayant pas forcément un rapport avec l'informatique... les adhérents pouvant bien se retrouver dans d'autres clubs ou sections. Le club est des plus dynamique et les nombreux créneaux horaires, les divers ateliers, les modules affichent complets ! Débutants ou confirmés découvrent ou se perfectionnent dans la bureautique, l'archivage, la retouche des photos, Internet, le travail sur PC, sur Mac... Des modules ponctuels traitent de sujets plus précis comme la musique, la webcam, la généalogie...



Lors de la cérémonie publique de présentations des vœux, M. le Maire a souhaité mettre particulièrement à l'honneur des personnes qui se sont engagées depuis de nombreuses années au service des autres.

Des employés municipaux à l'honneur



Monsieur le Maire a donc remis la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale à des membres du personnel municipal qui œuvrent avec dévouement tout au long de l'année, certains depuis 20 ans pour la médaille d'argent ou 35 ans pour la médaille d'or ! Ont donc été honorés : Mme Danielle Bertrand, Médaille d'Argent - ATSEM de 1^{ère} classe ; M. Stéphane Georgiou, Médaille d'Argent - Adjoint technique de 2^{ème} classe ; M. Michaël Wattleloo, Médaille d'Argent - Agent de maîtrise principal ; M. François Léonard, Médaille d'Or - Adjoint technique de 1^{ère} classe. Après avoir retracé leur parcours professionnel, M. le maire a eu le plaisir de remettre à chacun sa distinction et tous furent félicités et applaudis par l'assemblée. En photo, les récipiendaires derrière le Trophée de la Marne des villes et villages fleuris dévoué à St Brice Courcelles pour l'année 2014.

Médailles de la ville

Les associations sont des partenaires précieux pour la Municipalité dans les domaines du sport et de la culture, dans ceux du social, des loisirs de l'entraide. Il a tenu à remercier chaleureusement les présidentes et présidents de ces associations et l'ensemble des bénévoles qui les font vivre. C'est ainsi que M. et Mme Serge et Colette Roussel et M. Bernard Hannequin ont reçu la Médaille de la ville. Fortement engagés dans l'AS St Brice handball depuis de très nombreuses années respectivement comme fondateur et président ils ont décidé de mettre fin à leurs activités, la relève étant assurée... ils ont en effet contribué à amener plusieurs générations de jeunes sur les terrains de sport et faire de l'AS St Brice Handball le premier club de Champagne-Ardenne... mais ils ne cesseront sans doute pas moins de s'y intéresser ! Ils sont ainsi vivement remerciés et applaudis pour tout le travail accompli et le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de ces années. Quelques minutes plus tard, M. le



Maire a également remis la Médaille de la ville à Robert Labassé en regard de sa carrière chez les sapeurs-pompiers. Il a assuré la direction du centre de secours plus de 20 ans durant ; en 1996 il est fondateur, avec le Colonel Fouquet, des Jeunes Sapeurs Pompiers ; il a quitté le groupe d'intervention en janvier 2013 et a été nommé au grade de capitaine lors de ce départ en retraite. Cependant, il poursuit encore aujourd'hui la formation des jeunes sapeurs pompiers. À l'instar des sportifs précédemment honorés, il a été également félicité et applaudi pour l'ensemble de sa carrière.



Vœux aux habitants.. 15



C'est traditionnellement entouré des membres de son conseil municipal que M. Lescouet, Maire de St Brice Courcelles et Conseiller Général, a présenté ses vœux à un parterre de nombreux Bricocorcelliens. « C'est pour la municipalité un moment de plaisir et de retrouvailles à la fois solennel et festif. C'est un moment important qui permet d'échanger librement, qui permet à la municipalité d'exprimer sa gratitude, qui permet également de mesurer le chemin parcouru durant l'année qui vient de s'achever ». Il souhaite à chacun et à chacune que l'année 2014 apporte satisfaction, réussite personnelle et professionnelle afin de trouver le plein épanouissement. Cela ne sera peut-être pas facile mais il n'y a pas de fatalité et tout peut dépendre de la volonté et des actions de chacun. « Cette période de crise relève en fait d'un de ces grands basculements de l'histoire, l'entrée dans une nouvelle ère et ces périodes suscitent toujours le trouble. Il ne tient qu'aux hommes de se rassembler, de coopérer, d'agir ensemble pour faire naître ce nouveau monde et le construire ». Après avoir fait part de ses réflexions sur la situation actuelle, M. le Maire a évoqué les sujets locaux qui lui tiennent à cœur, « servir ensemble St Brice Courcelles étant l'âme de notre engagement ».

L'éducation des enfants tout d'abord : les aider à grandir au cœur de l'espace éducatif, tout un service à l'enfance dont l'objectif est de mettre en œuvre un projet global (éducation, culture, sport) avec le souci de se préoccuper du rythme de l'enfant au regard de tout ce qu'il était amené à rencontrer au cours d'une journée scolaire et d'une semaine afin de le préparer à mieux affronter le monde de demain.

Mais aussi **respecter sa ville, la protéger et l'engager durablement vers l'avenir** avec la conception d'un Agenda 21 local afin de faire de Saint Brice Courcelles une cité adaptée à son époque, respectueuse de son environnement et durablement tournée vers demain. Il faut faire émerger les idées et les actions qui permettront de marcher ensemble, y compris les plus sceptiques, afin de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour dessiner avec le plus grand nombre



une ville durable.

C'est aussi **permettre à chaque génération de vivre pleinement dans sa ville** et de concevoir des projets d'urbanisme qui façonneront le St Brice Courcelles de demain avec la modification du PLU afin de permettre de futurs projets d'aménagement sur l'aire du château de la Malle. Par ailleurs un promoteur privé a commencé ses travaux entre les rues Pasteur, Détrès et Danton. Cela indique qu'une bonne partie des logements a déjà été prévendue à des personnes intéressées par cet important programme. Sur la ZAC des Bords de Vesle le programme constitué d'une dizaine de pavillons en accession à la propriété avance vite et bien. Par ailleurs, le dernier programme locatif conduit par L'Effort Rémois ne devrait plus tarder à sortir de terre Celui-ci va ainsi permettre l'achèvement de cette ZAC conduite sur plus de 2 mandats. C'est aussi **proposer des animations ouvertes à tous**, des moments de convivialité partagés, moments populaires et éclectiques avec la Nuit de la Jongle, Méli'môme, les feux de la St Jean, le vide-grenier, des représentations théâtrales, le ciné-goûter, les diverses conférences, les animations proposées par la bibliothèque...

C'est aussi **accepter les règles de vie en communauté**, en matière de sécurité, de propreté urbaine, de lutte contre les incivilités. Défi collectif, exigence de chaque jour. C'est aussi aménager les espaces urbains, la voirie et 2013 fut riche en exemples : les rues Danton et Détrès, la rue des Chenevières, la rue Curie... D'autres sont en cours de démarrage comme la rue Savin, l'aménagement du chemin du Routy des vaches avec la rue Sorbon... il y eut aussi le chemin des Marais, le chemin vers la passerelle vers Champigny... la passerelle vers Tinquieux... un lotissement sur la zone d'activité de la Malle... et concernant les déplacements, l'extension de la ligne 13 vers Champigny.

C'est aussi **offrir des équipements publics adaptés aux attentes des citoyens**, les animer et les entretenir : le complexe sportif, la maison des associations (il y a un an on en était aux fondations, aujourd'hui on en est à la pose des carrelages, à la mise en peinture des salles !), la réfection des façades de l'école, de la salle des fêtes, de la mairie.

C'est aussi **la culture et le sport, vecteurs du «vivre ensemble» et de la convivialité**, qui sont les domaines de prédilection des associations Elles y jouent un rôle déterminant et c'est une chance pour la ville, une richesse que de pouvoir s'appuyer sur un tissu associatif aussi dense et dynamique que celui de Saint Brice Courcelles. C'est cette richesse humaine qui fait notre force et qui nous permet de vivre harmonieusement dans le présent tout en préparant l'avenir. L'apéritif qui s'en est suivi a permis rencontres et discussions dans une ambiance des plus conviviales.

Impasse de la Vesle préparation des travaux



Située au sud-est de la commune, à quelques mètres du territoire rémois, partagée entre des jardins dont certains sont inondables, l'impasse de la Vesle était à l'origine une simple allée. Bien avant la mise en place du PLU peu à peu, des habitations se sont implantées dans ces jardins sans autre aménagement et notamment sans assainissement collectif. Reims Métropole qui a cette compétence a donc classé cette partie de notre territoire en SPANC (service public d'assainissement non collectif). De plus il n'y a aucun dispositif de recueil des eaux pluviales et les branchements électriques et téléphoniques doivent rester aériens du fait de l'éventuelle inondabilité de certains de ces terrains. Toutefois le réseau d'eau potable a pu être récemment refait et après une enquête publique favorable, la commune a pu régler toute la procédure de reprise gratuite des morceaux de terrain qui constituaient l'assiette de la voirie et qui appartenaient jusqu'ici à chacun des propriétaires riverains. La commune est donc maintenant propriétaire du sol de cette rue qui jusqu'ici relevait du domaine privé. Une étude de faisabilité technique a été conduite avec l'aide d'un géomètre et, d'ici quelques semaines, la municipalité va entreprendre la réfection de la chaussée. Les riverains ont donc été invités à se retrouver sur place afin d'étudier quelles seraient les meilleures solutions. Il faisait froid, mais tous étaient présents lorsque M. le Maire, M. Mizun, responsable technique des travaux neufs, M. Bouju adjoint à la voirie accompagné par des membres de

sa commission sont venus sur le site afin de regarder avec chacun des habitants les différentes problématiques qui se posaient, les contraintes et leurs solutions. Avec une longueur d'environ 320 mètres, l'impasse présente une altimétrie variable, autrement dit, une dénivellation fait que le bas de l'impasse, côté Vesle se relève un peu et que chacune des entrées des propriétés est à un niveau parfaitement aléatoire... il s'agit donc principalement d'empêcher les eaux pluviales de se déverser dans les propriétés. Le choix s'est porté unanimement vers l'aménagement d'une noue située au milieu de la chaussée... des rampes seront réalisées au niveau de chacune des entrées charretières avec la mise en place d'un acodrain si l'entrée est en contrebas de la rue ! Pour favoriser la perméabilité des sols un revêtement drainant et compacté sera installé le long des propriétés. À mi-chemin, au point bas de la rue, pour y être infiltrée, l'eau pluviale sera évacuée vers un terrain appartenant à la commune. En extrémité de la voie, la zone de retournement destinée tout particulièrement au véhicule du service de ramassage des ordures ménagères sera également élargie. Les riverains ont également demandé à pouvoir continuer à accéder à leur propriété pendant la durée des travaux et une réponse favorable a été donnée sachant que cependant l'étroitesse de cette rue ne facilitera pas l'installation et la réalisation du chantier. Mais chacun s'est engagé à se montrer compréhensif d'autant que l'aménagement de cette rue était très attendu.

Maison des associations les futurs usagers au travail



Les responsables des associations ont eu l'occasion de visiter les locaux de la nouvelle maison des associations pour préparer les conditions de leur futur emménagement qu'elles attendent avec une certaine impatience. Claires, accessibles et confortables, les salles, qui sont en cours de finition. Chacun a pu vérifier que cette construction spacieuse répondait bien aux demandes que les associations avaient pu exprimer lors de la concertation qui avait été menée avec elles.

Précisions et comportements citoyens

Nous n'avons pas dans notre habitude de relater ce genre d'événement dans les colonnes de l'info, mais la situation est tout à fait exceptionnelle puisqu'à quelques jours d'intervalle nous avons connu quatre incendies de voiture sur différentes rues de la commune. Afin d'éviter toute rumeur inutile nous vous livrons ici les quelques éléments d'information dont nous disposons. Le premier feu sur une petite voiture dans la rue Détrés est encore actuellement inexplicable, mais les deux suivants s'avèrent purement accidentels car dans les deux cas, lorsque le feu s'est déclaré, le conducteur était au volant de sa voiture, le quatrième feu concerne un véhicule qui était stationné de longue date au même emplacement et dont l'enlèvement avait été demandé par la police municipale à son propriétaire. Des riverains ont rapporté que ce véhicule qui semblait en panne avait été poussé par un groupe de personnes de la rue Mendès France jusqu'à la rue de la Commune où elle a été retrouvée en feu. Nous remercions les pompiers qui, à chaque fois, sont intervenus très rapidement et ainsi que les voisins qui ont pu aider la police grâce à leur vigilance. Nous rappelons que cette participation citoyenne est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même secteur pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas, bien sûr, de « surveiller » son voisin !).

Être un voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre, police nationale et municipale. Le voisin vigilant veille, mais ne surveille pas. Il ne remplace pas les forces de l'ordre. Son rôle est de signaler un événement suspect (véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule ou vulnérable, perception de cris ou de bruits anormaux,...).



Amicale des Locataires assemblée générale



L'assemblée Générale de L'Amicale des locataires de St Brice Courcelles s'est tenue en présence de la plupart de ses adhérents et de M. Bernard Henin représentant le Bureau de la CNL de Reims et président de l'Amicale de Bétheny. Retenu par les vœux au personnel municipal M. le Maire était excusé. Créée fin 2012 l'association des locataires fait son bonhomme de chemin, défendant avec sérieux et conviction les demandes collectives et individuelles des adhérents locataires face aux différents bailleurs (Reims Habitat et l'Effort Rémois) avec qui l'association entretient des relations courtoises mais fermes. Le bilan de l'année 2013 a été brossé sans pour autant revenir sur les interventions puisque chaque adhérent reçoit dans sa boîte aux lettres ou par Internet l'ordre du jour et le compte rendu des réunions mensuelles auxquelles tous sont invités. Rappelons seulement pour mémoire les fuites d'eau dans le regard, le remplacement de plusieurs chaudières, l'enquête sur l'humidité des caves, le remboursement de plusieurs factures, le changement des portes de garage/appartement, de Velux, modification d'une douche pour personne à mobilité réduite etc... Outre les seules interventions avec

les bailleurs, l'association entretient des contacts réguliers avec la municipalité. Courtoises et constructives, ces relations ont la prétention d'être dans un partenariat sérieux tout en restant dans le cadre des activités qui sont propres à l'association, à savoir l'amélioration et le maintien des conditions de vie et d'habitat du parc locatif. Pour l'année 2014 l'adhésion est fixée à 19 €. Aux non adhérents qui demandent des conseils, elle répond volontiers mais n'intervient pas physiquement. Du travail reste à faire et les bonnes volontés seront mises à contribution vers les secteurs Verrerie et Bords de Vesle où l'association est encore absente. Lors de cette assemblée générale le bureau a été remanié et a élu Mmes Dominique Préaux, Annie Bonnet, M.M. Gilles Persinet, Jean-Claude Prodent, Jean-Claude Gérard, Michel Baudin. Les 4 personnes désignées pour intervenir auprès des bailleurs étant Dominique Préaux, Jean-Claude Gérard, Jean-Claude Prodent et Michel Baudin. La galette des rois et du cidre frais ont clôturé et renforcé la convivialité de cette réunion.

Le Père Noël à la maternelle



Pour changer des habitudes, les enfants de l'école maternelle se sont retrouvés non pas dans la grande salle de motricité mais dans le grand hall du second bâtiment que Danielle et Michèle, deux des Atsem, avaient magnifiquement et patiemment décoré. Sagement installés sur leurs bancs, les enfants ont attendu la venue d'un invité très souvent sollicité en cette période : le Père Noël ! Il arriva enfin, son panier plein de douceurs. Les enfants l'ont accueilli avec bonheur et

tous ont accepté leur présent ! Pour le remercier, ils ont ensuite entonné des Chants de Noël et l'ont invité à partager leur goûter, ainsi que M. le Maire venu les saluer. Les enfants ont ensuite regagné leur classe pour trouver les cadeaux que le Père Noël avait déposé au pied du sapin. À l'heure des mamans ils sont partis en vacances en emportant toutes les petites merveilles fabriquées en classe, présents pour leurs parents ou décoration.



Reines et Rois en maternelle



C'est dans le grand hall lumineux de l'école que se sont retrouvées les 5 classes de l'école maternelle de St Brice Courcelles afin de fêter les rois et de partager les galettes ! C'est en chanson que les enfants ont attendu d'être servis et, une fois la part de galette dans l'assiette, ils se sont empressés de la dévorer avec gourmandise ! Bien sûr, tous n'ont pas eu la chance de trouver la fève... toutes classes confondues, seuls Flavie, Théo, Gabriel, Inès, Marian, Amélie, Oscar, Inès, Colin (qui choisit Coline comme reine) et Dina (qui choisit Miguel comme roi) ont eu cette chance et tous furent vivement applaudis par leurs petits camarades !

Toujours Verts épiphanie



Jean Pierre Nérenhausen a présenté ses vœux à tous les participants. Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de nous rendre une visite l'après-midi. Nos nouveaux musiciens ont bien animé l'après-midi par des jeux "trouver la chanson et l'année" et ensuite avec guitare et accordéon nous ont bien divertis. Le Président et les membres du bureau remercient tous les participants pour cette agréable journée.

Assemblée Générale des Toujours Verts

L'assemblée générale 2014 du club des « Toujours Verts » s'est tenue en présence de nombre de ses membres. Le président, Jean-Pierre Nérenhausen, remercie les personnes de leur présence et excuse M. Le Maire retenu à l'extérieur par une autre réunion. Il est représenté par son adjointe Mme Évelyne Quentin. Après 2 ans d'exercice il souhaite céder la présidence mais reste toutefois adhérent. Pendant la lecture du compte-rendu de l'AG 2013, un diaporama des activités passées témoigne des bons moments passés au sein du club. Vint ensuite la présentation des comptes, toujours très bien tenus et approuvés par MM. Hiblot et Marignier, vérificateurs aux comptes. Ce fut ensuite l'élection du CA qui, dans la foulée, prit le temps de définir la fonction de chacun au sein du bureau : Danièle Rabault, présidente ; Lydie Goury, trésorière ; William Pinon, secrétaire.



Jean-Pierre Germain responsable billard ; Mmes Abad, Durieux, Richoilley, membres. Vérificateurs aux comptes MM. Hiblot et Marignier. Après un petit bilan des activités passées, place à celles à venir ! Sont déjà programmés un après-midi crêpes, une sortie au petit Baltar à Nesle, un rendez-vous gourmand, le concours de belote... Les idées et suggestions de sorties sont les bienvenues, sans toutefois aller trop loin... le prix du transport ayant son importance ! Le déménagement qui se profile d'ici quelques mois dans la maison des associations va amener un petit bouleversement, les adhérents prendront de nouveaux repères, de nouvelles habitudes dans ces nouveaux locaux clairs et fonctionnels équipés d'un ascenseur et devant lequel un « arrêt minute » permettra d'accompagner et de déposer les personnes à mobilité réduite. Après s'être présentée, Mme Quentin remercie l'ancien président et félicite la nouvelle présidente du club. Chacun à sa manière, s'est attaché ou s'attachera à faire fonctionner le club. Elle ajoute que le club pourra toujours compter sur l'aide et le soutien du Centre Social et de la Municipalité et termine en lui souhaitant longue vie dans ses activités.



1^{er} anniversaire du club billard

Après un an d'existence, premier pot d'anniversaire et de nouvelle année pour le club ! Tous les adhérents étaient là pour un joyeux moment de convivialité. Merci et bravo à Jean-Pierre Germain pour l'organisation de cette soirée.



ASSBC Football bonne fin d'année

L'ASSBC est heureuse de vous adresser ses bons vœux pour l'année 2014. Petit récapitulatif concernant la fin d'année 2013 pour l'ASSBC : d'abord nos U15 effectuent le challenge orange (et le remportent !) à la mi-temps du match Reims-Nice ; les U19 terminent 1^{er} de leur catégorie ; le reste des équipes du club remporte des victoires en progressant agréablement, et pour terminer, les U13 se retrouvent "ramasseurs de balles" lors du match Reims-Ajaccio. Que du bonheur pour le club en cette fin



d'année !!! Nous ne pouvons que souhaiter encore plus de bonnes choses aux joueurs pour cette nouvelle année. Que 2014 apporte encore plus de joie dans le club à travers les réussites de chacun d'entre vous. Bonne chance et surtout n'oubliez pas : la récompense est le reflet des efforts fournis.



Goûter de Noël



L'ASSBC a organisé son goûter de Noël le samedi 14 décembre 2013 avec un nombre de 180 licenciés et en présence de Mme Évelyne Quentin, adjointe au maire de St Brice Courcelles, (chargée des services sports), que nous remercions pour sa présence. En 1995, année de création du club, le nombre de licenciés était d'environ 30. On peut dire que depuis 18 ans, le nombre de licenciés à l'ASSBC a bien augmenté. L'année 2013 se termine bien pour l'ASSBC avec les U19 inter district qui terminent premiers de leur groupe, les U17 qui obtiennent la 3^{ème} place du classement et pour le reste des équipes U15, U13... on peut constater une amélioration dans les résultats et l'envie de gagner.

Loto le samedi 22 février à partir de 19h à la salle des fêtes de Saint Brice Courcelles, à gagner TV led, Tablette tactile, VTT, divers lots électroménagers, jouets... Possibilité de réservation au 06 03 49 65 57

ASSBC Athlétisme bons débuts pour 2014

Bons débuts pour 2014: L'année a commencé avec les championnats régionaux d'épreuves combinées. Corentin en mini-me et Baptiste en Junior ont chacun remporté la médaille d'argent, se qualifiant pour les interrégionaux de Nogent sur Oise. Les départementaux de cross country se sont déroulés à Muizon et là encore nos jeunes athlètes ont remporté des médailles mais cette fois par équipe : En poussines, Honorine et Mélia sont vice-championnes, en poussin Théo est vice champion et en benjamin, Corentin rentre dans l'équipe championne départementale. Quatre jeunes athlètes ont participé à un stage au Creps de Reims.

Les compétitions vont s'enchaîner :

8 février: Régionaux minimes au creps de Reims

15 février: Kid Athlétisme au creps de Reims

16 février interrégionaux de cross à Hirson

23 février: Pré-France indoor à Nogent sur Oise.

Tous renseignements, résultats et photos sont sur: <http://assbcathle.over-blog.fr/>



Portrait Loane Massenat



Loane Massenat, une jeune Bricocorcellienne âgée de 10 ans et scolarisée en CM2 à Tiqueux a été intégrée en début de saison dans la structure d'entraînement du pôle espoir tennis de table du CREPS de Reims en tant que sportive associée par la ligue de tennis de table de Champagne Ardenne. Pratiquant depuis plus de 3 ans au club ASGTTT, Loane s'est imposée comme leader dans sa catégorie d'âge et fait partie des trois meilleures joueuses de la catégorie supérieure dans la région Champagne-Ardenne. Suite à un sans-faute à l'Open de Paris, Loane s'est qualifiée pour participer au critérium fédéral National 1 et a démarré donc sa 4^{ème} saison au plus haut niveau national. Une année qui s'est annoncée bien remplie avec des compétitions aux

quatre coins de la France. Celle-ci s'est conclue en beauté pour elle qui a participé aux internationaux jeunes de Lorraine avec la délégation de la ligue Champagne-Ardenne lors du dernier week-end de décembre. Elle a remporté la victoire dans sa catégorie Benjamine 1. Ses entraîneurs, Damien Scotté et Cyril Mayeux ont eu le droit à un beau cadeau de Noël.



ASSBC Twirling-Bâton stage «Théâtre»

L'ASSBC Twirling-Bâton a démarré cette année 2014 à toute allure avec un stage « Théâtre » qui a eu lieu le dimanche 12 janvier au gymnase de Guignicourt. Ce stage a été organisé par notre club, en partenariat avec le club de Neufchâtel. Il y avait plusieurs ateliers dans lesquels les 38 participants (dont 15 du notre club) ont tourné pendant toute la matinée. Le premier atelier était animé par notre professeure de Théâtre, Roberte, qui nous a fait découvrir pour certains, et redécouvrir pour d'autres, le théâtre avec toutes les expressions du visage, ainsi que l'expression du corps qui va avec. Le second atelier était dirigé par Océane et Clémentine, deux entraîneurs du club de Neufchâtel. Elles faisaient travailler les roulés des solos, et duos des participants, en vue des prochaines compétitions. Ensuite, le dernier atelier a été mené par Charlotte, entraîneur et présidente de l'ASSBC Twirling Bâton. Charlotte s'occupait principalement des lancés, ainsi que l'unisson des chorégraphies. En début d'après-midi, Roberte avait préparé une petite séance de relaxation pour tous. Les participants et les entraîneurs ont joué le jeu. Même quelques parents présents s'y sont tentés. Ensuite, Roberte a regardé chaque chorégraphie avec la musique pour orienter l'élève et l'entraîneur vers un thème bien particulier et le travailler correctement pour notre prochaine compétition. Ce stage a été une vraie réussite. Les participants ont été, dans l'ensemble, assez satisfaits de la participation de Roberte. J'aimerais remercier tous les bénévoles qui ont participé à ce stage. Ils sont souvent effacés du décor, pourtant sans eux, rien ne serait possible. N'oubliez pas également de venir découvrir le Twirling-Bâton lors de notre prochaine compétition, le championnat départemental, le 8 et 9 février. Elle a lieu à Bazancourt (51). Le club de Saint Brice Courcelles a besoin de votre soutien !



ASSBC Judorex goûter de Noël et nouvelle année

À Judo, l'année 2013 s'est terminée par deux temps forts. Le samedi 14 décembre, enfants et adultes ont pu se retrouver sur les tatamis pour un entraînement en commun. À l'issue de celui-ci, nos sportifs ont partagé le goûter de Noël avec les parents venus les accompagner. Enfin, le 21 décembre, avant les fêtes, une vingtaine d'enfants du club ont participé à la 1^{ère} manche du Challenge Rémois qui réunit plusieurs clubs de la région. Par-delà les résultats satisfaisants, le professeur Philippe Licette a pu se féliciter de l'attitude des enfants qui se sont montrés déterminés à reproduire le travail effectué en club.



Rendez-vous leur est donné le 23 février pour la 2^{ème} manche de ce tournoi. L'année 2014 a commencé par un moment de partage et de convivialité. À l'issue de l'entraînement le mercredi 8 janvier, les adultes ont partagé la traditionnelle galette des rois. Pour tous les judokas c'est aussi le kagami biraki, une des principales cérémonies dans la fête du nouvel an au Japon. Kagami biraki, c'est ouvrir le miroir, symbole de la conscience du judoka qui doit être claire, objective et sincère. Cette discipline de l'attention éveillée, c'est toute la recherche du pratiquant. Ces retrouvailles sont pour les adhérents une occasion de resserrer l'amitié entre tous. "Amitié et prospérité mutuelle" c'est encore l'une des maximes du judo. À Saint Brice Courcelles, nous avons le bonheur d'avoir un groupe d'adultes de tous âges et de différents niveaux travaillant ensemble. Judorex-ASSBC souhaite à tous les Bricocorcelliens une excellente année 2014.

Expression des groupes minoritaires

Agir au coeur de notre ville

AGIR AU CŒUR DE NOTRE VILLE
Liste d'union de la Gauche

Notre article dans l'Info de janvier n'ayant pu être publié pour des raisons techniques, nous vous le proposons de nouveau ce mois-ci :

En plein dans le mille

Il parle ! Il agit ? Dans l'ombre. Il peut avoir mis dans le mille, mais nous sommes sans doute plus de mille à ne pas accepter cette façon de faire.

Répondre directement à notre parole dans l'Info de décembre, c'est tout à fait antidémocratique, mais cela nous fait penser que nous appuyons là où ça fait mal.

La réponse directe à notre droit d'expression est-elle politiquement correcte ? Chacun sait que non.

Notre parole n'a pas été, n'est pas et ne sera pas manipulée.

Nous vous souhaitons un début d'année agréable et nous espérons que vous vous souviendrez que les autres, les différents (si tant est qu'ils aient une différence) existent.

Peut-être pourrons-nous un jour travailler ensemble sans avoir les mains liées, dans l'intérêt général, donc du vôtre ?

Avec vous en toute situation.

Marianne Fontalirand-Camprasse
Jacques Blavier, Florence Verseau-Loreaux

Ensemble pour Saint Brice Courcelles

Enfants en dessous de 12 ans : noyés 1500, fusillés 500 ; Femmes noyées : 500, fusillées 264 ; Prêtres noyés : 460, fusillés 300 ; Nobles noyés 1400 ; Artisans noyés 3300, fusillés 2000. Guillotiné en tout 9136. Morts de faim dans les prisons 5000. Morts du typhus dans les prisons 8000. TOTAL : 32360.

Le républicain Prud'homme : partisan de la Révolution a recueilli la liste de ces victimes dans six gros volumes avec tous les détails de ces événements. Deux de ces volumes sont consacrés à un dictionnaire où chaque condamné se trouve inscrit, à sa lettre alphabétique, avec les noms, prénoms, âge, lieu de naissance, qualité, domicile, profession, date et motif de la condamnation, jour et lieu d'exécution.

Cette liste concerne uniquement la ville de Nantes sous le proconsulat de CARLIER, envoyé par Robespierre et Danton pour un « nettoyage ». Ce génocide a duré 235 jours. La ville de Nantes contenait 70000 habitants. Il faut savoir que, dans ces mêmes conditions, plus de 700000 exécutions ont été pratiquées sur tout le territoire national.

On en vient à douter que de tels excès de férocité aient pu trouver place dans un cerveau humain. Cependant les faits sont là.

Et pourtant, dans notre commune comme dans beaucoup d'autres, des rues portent les noms de ces criminels qui seraient aujourd'hui condamnés au Tribunal pénal international.

Notre commune serait très inspirée d'enlever les plaques qui portent les noms de ces barbares : DANTON et ROBESPIERRE, ce ne serait que justice. Je crois que nombre de collectivités suivraient notre exemple, et c'est mon avis.

Sincèrement, Alain MANSON.

« Si cela va sans dire, cela ira encore mieux en le disant. »

Charles-Maurice de Talleyrand.

PS : L'association des locataires de SBC m'a reproché de nommer son président : Mr BAUDIN. Même si les décisions sont prises en commun, son porte-parole est pourtant bien Mr BAUDIN.

ASSBC Handball culture de territoire

C'est un nouveau challenge cette année pour M. Bérenger Igier et M. Bruno Roussel, les entraîneurs des équipes seniors féminines. En effet après une première place accordée l'année dernière aux moins de 20 ans filles, en championnat départemental et une année mitigée pour l'équipe pré-nationale. Le mot d'ordre de la rentrée fut la fusion. M. Bérenger Igier explique : « Le but de la fusion est d'avoir une équipe première plus compétitrice niveau pré nationale, en insérant dans le groupe des anciennes de l'équipe moins de 20 ayant du potentiel, tout en gardant un noyau de joueuses expérimentées. Cela nous a également permis de constituer une équipe réserve, qui, au fil de son évolution pourra soutenir l'équipe première. » Il faut préciser que cette année le groupe de séniiores féminines évolue avec une trentaine de joueuses. « Nous pouvons nous permettre d'aligner deux équipes complètes et de pallier le manque de joueuses lié à d'éventuelles blessures, ce qui est appréciable. Cela nous permet également un bon « turn over » puisque nous avons maintenant plusieurs joueuses pour un même poste». Avec un nombre de joueuses aussi conséquent et la fusion de deux groupes, les entraîneurs ont misé sur la cohésion et la solidarité afin de renforcer leurs équipes. Cela a débuté par un stage de rentrée fin août. « Aujourd'hui, on commence à voir des automatismes de jeu entre les filles, mais cela prend du temps. C'est vraiment une année charnière, où les joueuses vont devoir beaucoup travailler afin de se trouver sur le terrain. Notre objectif pour cette année reste le milieu de tableau pour les deux équipes ». Les prochaines rencontres féminines à Saint Brice Courcelles auront lieu les :

9 février à 16h contre Romilly pour l'équipe pré-nationale

15 février à 17h contre Ay pour l'équipe départementale



Après le match de N3 St Brice contre Pontault-Combault réunion avec les partenaires : M. Hannequin, accompagné de M. Lescouet, a donné sa vision de l'avenir du hand à Saint Brice Courcelles.

ASSBC Basket vous souhaite une bonne année 2014

L'ASSBC Basketball vous souhaite une bonne année et heureuse année sportive 2014. Parmi vos bonnes résolutions pour l'année 2014, peut-être sur le haut de votre liste est placée la reprise d'une activité sportive... mais aussi devenir supporter des différentes équipes de l'ASSBC Basketball. Pour cela rien de plus simple, venez nombreux rejoindre un club qui pour l'année 2014 a pris une résolution : celle de la pratique du basketball avec plus encore de gaité et de bonne humeur, et bien sûr en prime une année pleine de victoires. En ce qui concerne les victoires l'année commence bien, avec deux victoires sur deux matchs pour les équipes seniors. Et des objectifs qui sont revus à la hausse pour ces équipes. Les entraîneurs des jeunes de l'ASSBC ont pu retrouver leurs joueurs après les fêtes pour reprendre activement l'entraînement. Dans un club comme l'ASSBC les jeunes âgées de 13 et 15 ans développent un esprit d'écoute. Ils repartent à l'entraînement avec « le couteau entre les dents » pour continuer la progression amorcée en 2013. L'année 2014 s'annonce comme l'année du ballon orange. Les dirigeants, entraîneurs, et joueurs de l'ASSBC vous

attendent donc au gymnase de Saint Brice Courcelles pour fêter l'année avec vous.



Manifestations à venir

1er février : Soirée Jumelage

9 février : Ciné-goûter

15 février : Soirée Cabaret

19 février : histoires du jardin

22 février : Loto football

17 mars : Conférence portage

Restauration scolaire

Les inscriptions pour la période 4 de la restauration scolaire commenceront le 10 février jusqu'au 22 février. Pour nous aider dans la gestion du restaurant scolaire pensez à faire la réservation des repas avant le 22 février car au-delà de cette date, un euro supplémentaire par repas sera demandé.

bacs à Sel

Des bacs à sel sont à votre disposition parking Mairie et gymnase, angle R. Queneau - L. Blanc, rond-point de Courcelles. N'oubliez pas, le salage est inefficace sous des températures inférieures à -5°C.

Bibliothèque horaires

mardi : 16h - 18h30

mercredi : 9h30-12h/14h-17h30

vendredi : 16h - 18h30

samedi : 09h45-12h15/14h-17h30

Nous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous.

Ramassage des monstres le 5

Pour déposer le verre : des bennes sont situées rue Pasteur, places Roze et de la Folie, parking du terrain de foot, chemin du Routy des vaches et avenue des Chenevières... **La déchetterie de Tinquieux**, ouverte du **lundi au samedi de 9h à 19h** et les **dimanches et jours fériés de 9h à 12h**.

ÉVITONS LES DÉPOTS SAUVAGES
En dehors du jour de ramassage des monstres, utilisons les déchetteries voisines !

Nouveautés élections

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.



Lors des élections de mars 2014, pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz invisible, inodore, et non irritant qui résulte d'une combustion incomplète du bois, de butane, de charbon, d'essence, de fuel, de gaz naturel, de pétrole ou de propane. L'utilisation d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions présente un risque d'intoxication.

Pour éviter ces accidents, Respectez les recommandations suivantes :

Avant l'hiver, faites impérativement entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié, la réglementation l'oblige. Faites ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, la réglementation l'oblige. Ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.). N'utilisez sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...), ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments. N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion. Aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid.



Mairie services

Ouverture du secrétariat de Mairie

place Roosevelt,
tél. 03 26 09 07 65.

Le matin : du lundi au samedi de 8h à 12h.

L'après-midi : le **lundi de 15h à 18h**, du mardi au vendredi de 13h30 à 18h.

Permanence "Assistante sociale"

assurée le lundi sans rendez-vous par Mme Bordes de 14h à 15h30

Espace Jacques Brel,
9, place Jacques Brel
tél 09 64 16 58 00

Permanence "Le Mars"

Prendre rendez-vous directement au :
03 26 89 59 30

Recensement militaire

Les jeunes hommes et filles nés en février 1998 sont tenus de se faire recenser durant ces mois à partir de leur date d'anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Il leur sera alors délivré une attestation de recensement. Ce document sera exigé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité Publique, il faudra donc le conserver soigneusement.

Liste des objets trouvés à retirer en Mairie

Si vous avez perdu un objet sur le territoire de la commune, consultez la liste des objets trouvés. Elle est disponible en Mairie.

Autorisation de voirie

Un délai d'une semaine est nécessaire

Déchets ménagers

Bac vert, ramassage les lundis et jeudis ;

Ramassage tri sélectif : bac jaune, tous les jeudis.

Et pour plus d'informations sur la vie communale, le calendrier complet des manifestations, les menus de la restauration scolaire, les dernières actus, connectez-vous sur le site web de Saint Brice Courcelles :

st-brice-courcelles.com